



AÏKIDO CLUB DE MEYLAN

Gymnase des Buclos
53, boulevard des Alpes
38240 Meylan
Association N° W381003528

Assemblée générale du 24 juin 2017 Compte rendu

Présents ou représentés par procuration

17 présents plus 5 pouvoirs.

Pour 61 adhérents, le quorum est atteint.

La séance est ouverte.

I. Rapport moral du président et du bureau

Philippe GOUTTARD assure les cours. Cours de qualité et appréciés par les adhérents. Plusieurs professeurs et gradés prolongent son enseignement :
Jacques BERTAUX, Raphaël FILLON, Eric PESENTI occasionnellement.

Leur investissement a permis d'assurer des cours tous les jours du lundi au vendredi, en soirée ou à l'heure de midi et les préparations de grades le samedi matin.

L'ambiance au sein du club reste bonne. L'accueil des nouveaux membres doit rester un moment privilégié sur le tatami comme lors des animations.

Année marquée par le décès de Sébastien, Jacques remercie les membres du club d'avoir été présents à ce moment là.

Bonne année en terme d'aïkido : réussite de Marine et Ronan au 1^{er} dan, Eric, Raphaël et Yves au 4^{ème} dan

De bonne réussite également aux passages de Kyu. (voir liste complète sur le site du club en septembre)

Nombre d'inscrits

61 adhérents dont 12 enfants, en légère baisse par rapport à 2016

Rappel 2016 : 68 adhérents dont 12 enfants

Le club remercie beaucoup Mika pour tout son investissement dans le bureau et pour la garde des enfants pendant les stages ;)

Mot de Philippe

Résultats, très bonne année niveau technique.

Philippe apprécie le rapport entre les gens qui travaillent ensemble en respectant ceux qui sont en difficulté. C'est la force de ce club. Il parle régulièrement de notre club, à l'étranger aussi.

Petit bémol : il faut essayer de venir davantage en stage. Cela permet d'apprendre à gérer sa pratique avec des gens qui ont une vision différente de l'aïkido. Il est aussi important de faire des stages avec d'autres professeurs. Il vaut mieux de faire un stage de temps en temps mais le faire en entier.

Quelques infos : L'année prochaine, Endo à Lyon fin septembre et en novembre Tissier et Myamoto feront un stage dans la région.

Philippe arrive en fin de carrière et prépare sa suite petit à petit : la transmission de sa pratique et de son enseignement va vers des personnes jeunes pour préparer l'avenir du club.

Il est très fier et très content de cette année.

Le cours de ken commencera le premier mardi d'octobre.

Mot des adhérents

On remercie les profs qui sont de super profs :)

II. Modification de la composition du bureau :

Marion demande à laisser son rôle de secrétaire. Yves se propose pour la remplacer.

Nouvelle composition du bureau :

Président : Jacques

Vice Président : Eric Pesenti

Trésorière : Mika

Vice trésorier : Jérôme

Secrétaire : Yves

Vote pour le nouveau bureau

Approuvé à l'unanimité

Tout le monde remercie Marion pour son engagement et souhaite remercier également Yves pour assurer son remplacement.

III. Bilan financier de la période 2016- 2017

Résultat positif de 700 euros.

Les dépenses du club ne se font que sur les 20 euros d'adhésion au club, le reste va à Philippe.

Il y a encore eu quelques remboursements des enfants suite à l'incendie du gymnase.

Les professeurs ont été indemnisés de leurs frais de déplacements pour les stages.

Budget Prévisionnel pour l'année prochaine : le même que cette année.

Pour les cotisations : proposition d'augmenter le tarif plein de 350 à 380 euros (mais pas les tarifs réduits). Cela concerne à peu près 35 personnes soit plus de 50% des inscrits.

Vote pour les comptes 2016-2017 :

0 contre - 1 abstention

Le reste pour

Les comptes sont adoptés par l'Assemblée

IV. Proposition de tarif des cotisations pour la période 2016-2017 :

Philippe souhaite augmenter ses prestations pour le tarif plein de 350€ à 380€

Vote pour l'augmentation du tarif plein de 350 € à 380 €

2 contre - 3 absentions- Le reste pour

Les tarifs sont adoptés par l'Assemblée

Modification pour les tarifs honoraire

Prix de la de licence + 20 euros d'adhésion au club

Adopté à l'unanimité

Le bureau rappelle qu'il n'y a pas d'autre tarif réduit que ceux figurant sur la feuille d'inscription et détaillé dans le règlement intérieur

Attention au respect des délais d'inscription. Les inscriptions devront être faites pour le 15 octobre au plus tard. Passé cette date, les assurances du club et de la fédération ne fonctionnent plus pour les personnes non inscrites. Les bureau se réserve le droit de refuser l'accès au dojo aux personnes n'ayant pas encore donné leur dossier d'inscription.

V. Saison prochaine 2016-2017

L'équipe enseignante

Les cours seront assurés de la façon suivante

Philippe : lundi, mardi et jeudi

Raphael : un mercredi sur deux et le vendredi

Jacques : un mercredi sur deux et le cours enfants-ados

Eric : assure les remplacements en cas de besoin

Barbara : prépare son brevet fédéral.

Animations 2017- 2018

- Forum des associations le samedi 9 septembre à Meylan. Pas de démonstration cette année, le forum ayant lieu au gymnase du Charlaix.
- Pot d'accueil en novembre sous le même format que l'année dernière
- Le bureau étudiera la question de refaire un week-end ou un moment de regroupement convivial

Nouveau site internet :

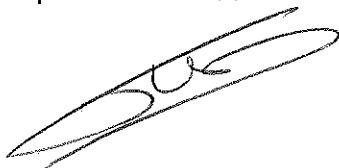
- Marine et Diane ont fait un nouveau site, un énorme merci à elles ! La rédaction du contenu est en cours. Il devrait être mis en ligne en septembre

VI. Clôture

La séance est levée à 19h30.

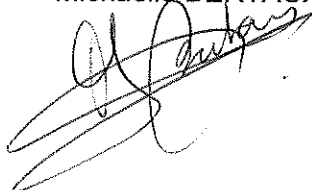
Le Président

Jacques BERTAUX



La Trésorière

Mickaëlle BERTAUX



La secrétaire

Marion HERBLIN

